

femmes d'ici

FÉVRIER 1082 VOL 16 no 6

Franc, Immortel,
L'amour a ses ailes,
Lierre d'amour,
Offre ce jour ♥



Sommaire

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
Louise P.-Pilon
rédactrices
Éliane Pelletier
Thérèse Nadeau
Marcelle **B.-Dalpé**
Lucille Bellemare
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Lucille Bellemare
Lorraine Landry-Mailhot
Nathalie Roy
Claire Houde
Lise Houle
Annette Verge
Paul-Emile Charland
Marianne Duhaime

photos

Marcel Taillon
Huguette Dalpé
Michel Lussier

illustrations

Francyne Lessard

PAGE COUVERTURE

Ghislaine C. Légaré

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

Abonnement
1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal
Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813



L'Association féminine d'éducation et d'action sociale pourra autoriser la reproduction des articles si on lui en fait la demande.

Editorial / Lucille Bellemare	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Lorraine Landry-Mailhot	4
Bouquin / Natalie Roy, Claire Houde, Louise Picard-Pilon	5
Horticulture / Louise Picard-Pilon	5
Courrier /	6
En vrac / Louise Picard-Pilon	7
Jeux / Eliane Pelletier	17
Aller-retour / Louise Picard-Pilon, Lise Girard-Leduc	18
lorsque 2 et 2 font quatre Lise Houle	8
l'art de la tapisserie Eliane Pelletier	11
lisses et lames Eliane Pelletier	12
au service de l'O.FAOL Annette Verge	13
confessionnalité dans les écoles Paul-Emile Charland	14
comment on devient confiseuse Eliane Pelletier	15
l'aféas, toute une famille Marianne Duhaime	16

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Afées.

s-APPEL DU CONCOURS

N'oubliez pas que les envois pour le concours de textes et photos doivent parvenir au Secrétariat général de l'AFEAS d'ici le 28 février 1982.

Ce concours s'adresse à toutes les personnes qui ont le goût d'écrire (textes) et/ou celles qui aiment fixer des images sur la pellicule (photos).

Pour de plus amples informations concernant le concours, consultez le numéro de janvier 1982.

Solutions de la page 17

Réponse no. 1:

Dans chacun des dessins, les deux lignes sont d'égale longueur. Un effet d'optique donne l'illusion de dissemblance.

Réponse no. 2:

1 = C
2 = F
3 = B

Réponse no. 3

A = 3 briques
B = 4 briques
C = 6 briques
D = 5 briques
E = 4 briques

Pourquoi partager?

Par Lucille Bellemare



Quand j'étais petite, je demandais à maman de l'argent pour m'acheter des choses utiles, selon moi. Savez-vous ce qu'elle me répondait? Tu l'auras si tu travailles bien en classe et à la maison. Travailler bien, ça voulait dire: m'occuper des petits, frères et soeurs, partager avec eux mes connaissances et mes biens.

Pourquoi je vous raconte cela? Parce que cela me fait penser au temps où nous avons à faire nos rapports d'impôt. C'est pareil chaque année, quand arrive le mois de mars, qui de vous n'a pas entendu ces réflexions: pourquoi je paie des impôts comme ça? Le gouvernement est riche, lui, il pourrait nous faire des cadeaux! Je vais magasiner des reçus d'impôt pour en payer moins.

Sommes-nous logiques quand nous exigeons des gouvernements d'avoir de belles routes (pour arriver à destination plus vite, car on est pressé), d'avoir un salaire minimum garanti (même si on ne travaille pas), d'avoir des bureaux d'inspection de toutes sortes (pour nous protéger) et je pourrais en énumérer encore à l'infini des demandes que nous faisons individuellement ou collectivement, à nos gouvernements.

Sommes-nous encore des enfants quémendeurs? Croit-on encore au Père Noël, à la fée des étoiles qui apportent des nuages, des cadeaux à tous les enfants sages?

Voyons! Les gouvernements sont là pour nous représenter, pour administrer à notre place l'argent que nous leur confions!

Qui le confie cet argent? Et d'où vient-il? C'est notre argent, venant d'impôt de toutes sortes: des particuliers, des entreprises, etc...

Mais me direz-vous, ce n'est pas juste, c'est toujours les mêmes qui paient!

Dans une société, nous retrouverons toujours des gens très riches, des gens de classe moyenne et des gens malchanceux, plus démunis. N'est-il pas normal que ceux qui gagnent davantage contribuent selon leur capacité monétaire, à financer les services établis pour une collectivité et partagent avec ceux qui sont, pour une raison ou pour une autre, moins bien nantis, mis à part dans nos milieux.

Ainsi, quand nous serons dans l'au-delà, nous n'aurons rien à nous reprocher et nous n'aurons pas besoin de faire comme Lazare, dans l'Évangile, demander à Dieu d'aller avertir parents et amis, de partager durant la vie terrestre, selon lui, il aurait dû le faire ici-bas!

Quand nous vivrons une société de justice, où tous égaux, nous travaillerons et gagnerons, nous n'aurons peut-être plus besoin de payer d'impôt!

En attendant, soyons fiers de payer nos impôts pour des services nécessaires que nous partagerons avec les plus démunis*

VOIR VENIR L'AVENIR

Par Eliane Pelletier

Les humains ont toujours été inquiets. Depuis leur apparition sur la terre, ils ont cherché, sans relâche, (j'allais dire éternellement) à savoir ce que leur réservait l'avenir. La perspective d'une vie limitée engendre l'angoisse et déclenche le désir de percer le mystère de l'au-delà. Ces sentiments ont amené la création de métiers qui, en plus d'être de bons moyens de subsistance, ont la prétention de calmer les inquiétudes, de sécuriser, d'apporter des réponses aux interrogations. Et sont apparus les devins, sorciers, voyants, oracles, prophètes, astrologues, cartomanciens, prêtres, augures, chiromanciens, mages nécromanciens, psychiatres, etc.

Dans l'antiquité, les devins et augures observaient le chant ou le vol des oiseaux et en tiraient de riches renseignements pour prédire l'avenir de leurs clients. Les rêves, les éclipses, une comète en goguette, constituaient autant d'indices pour statuer sur les destins. D'autres prophètes trouvaient leurs inspirations dans les entrailles de poulets ou autres petites bêtes égorgées tout exprès. Pour sa part, la pythie de Delphes avait sa technique bien personnelle: elle s'exposait aux vapeurs des gaz émanant d'une crevasse profonde dans le roc. Elle entrait en transe. Les cris et les paroles qu'elle laissait échapper pendant son «trip» étaient interprétés par un oracle et avaient valeur prophétique. Ces métiers n'étaient cependant pas sans risques: déçus de ne pas remporter une victoire prédite, contrariés de voir s'échapper un succès promis, les rois et chefs de guerre avaient la mauvaise habitude de couper la tête aux prophètes ou astrologues fautifs.

Heureusement, en ce siècle de science et de haute technologie, nous sommes sortis de ces superstitions. Finis les oiseaux! Finis les poulets! Pour tirer notre horoscope, prédire notre avenir, sceller notre destin, les astrologues, disposant d'ordinateurs, peuvent tracer notre carte du ciel, nous caser dans une des douze maisons, déterminer notre ascendant, nommer les astres qui, à notre insu, influencent notre vie. Ils communiquent avec nous par les journaux mais surtout par la télé; ils publient de gros livres savants avec de beaux dessins compliqués et convaincants.

Avec tous ces moyens, c'est rassurant, l'avenir n'a plus de secret; le métier d'astrologue est très lucratif, moins dangereux et beaucoup plus propre.



FEMME AU FOYER

Par Lorraine Landry-Mailhot*

Sans prétention, je voudrais vous livrer quelques réflexions concernant l'appellation controversée de "Femme au foyer".

Combien de fois, quand on nous demande "Est-ce que tu travailles?", après quelques hésitations, on s'entend répondre "non, je reste à la maison," tout en pensant au travail sans cesse recommencé ou jamais tout à fait terminé!

Alors comment nous définir, nous, femmes au foyer? Le terme "ménagère" n'est pas toujours approprié. Parfois, certaines seraient tentées de dire plutôt "dépensière."

Quand au titre de "reine du foyer", il évoque une reine couronnée de bigoudis, accessoires d'un temps révolu, comme la royauté d'ailleurs.

Maîtresse de maison? Cela peut porter à confusion...

Alors que choisir? Eh bien, je voudrais vous suggérer une appellation: pourquoi ne pas nous octroyer le titre de "spécialistes ou techniciennes en investissements," puisque ce sont généralement les femmes qui s'occupent de l'approvisionnement: épicerie, vêtement, meubles, etc... Si nous, les femmes, cessions "d'investir" où irait notre économie?

N'êtes-vous pas d'accord pour dire que la femme fait tourner la grande roue production-consommation? C'est très bien de produire, encore faut-il que les biens et services soient judicieusement utilisés, achetés, consommés.

Investissement ne veut pas dire gaspillage, et le terme de technicienne ou spécialiste est valorisant dans notre société technologique hautement spécialisée.

Donc, Femmes d'Ici, que pensez-vous de l'appellation de "spécialiste en investissement"? L'idée est lancée. Qui dit mieux?

*de Rawdon

LA DE LA COURTEPOINTE

Par Nathalie Roy

À Noël, j'ai reçu en cadeau un livre très intéressant. Le titre: "La révolte de la courtepointe."

Ce livre m'a beaucoup frappé. Il m'a appris que des veilles choses peuvent être importantes. Je vous en donne un bref résumé.

Cela commence un jour de Noël. Une petite fille, du nom de Julie, a trouvé un gros cadeau pour elle sous le sapin. Elle est toute excitée. Elle a hâte de savoir ce qu'il y a à l'intérieur de ce cadeau. Surprise, Julie perdit le sourire lorsqu'elle reconnut plusieurs de ses vieux vêtements qu'elle portait quand elle était petite. Julie était en colère et ne voulait pas ce cadeau parce qu'il était fabriqué avec des vieilles choses. Ce soir là, elle s'endormit triste et déçue. Durant la nuit, elle fait un drôle de rêve qui lui fait comprendre un tas de choses.

J'invite tous les enfants de mon âge, c'est-à-dire de 8 à 13 ans à lire ce livre. Il a été écrit par Bernadette Renaud (Éditions Fides).

Bonne lecture!

Bernadette Renaud, Éditions Fides 1979, 93 pages, 5.95\$

VOS ZONES ERRONÉES

Par Claire Houde

Le Dr Wayne W. Dyer est psychologue, thérapeute et professeur. Par zone erronées, il entend les blocages de notre personnalité qui nous empêchent de vivre toutes sortes d'expériences et nous privent de grandes jouissances. Il raconte comment une fois un objectif atteint, il s'en fixe un nouveau et comment il réussit à être tel qu'il se veut.

Ce livre vous aidera à éliminer petit à petit ces zones erronées qui vous détruisent et vous rendent malheureux; à profiter de chaque instant de vie. Il vous apprend à identifier vos points faibles et vous donne des méthodes faciles à suivre pour les éliminer. Quand vous aurez déterminé la personnalité que vous voulez vôtre, appliquez-vous à l'acquiescer. Comme toutes les nouvelles thérapies, ce manuel plein de bon sens, propose des remèdes et des raisons de rechercher bonheur et succès.

L'auteur nous dit: "Pourquoi ne pas choisir d'être heureux plutôt que déprimé? Vainqueur plutôt que dédaigné? Audacieux plutôt que timide? Votre destin sera tel que vous en déciderez." N'est-ce pas là, en vérité, le véritable secret de la vie?

Dr Wayne W. Dyer, Éditions Sélect, 258 pages, 8.95\$, Collection Moi

Y SONT FOUS L'GRAND MONDE

Par Louise Picard-Pilon

Un enfant de neuf ans décide d'écrire son journal. Il y

AU OE mm COEUR

Par Louise Picard-Pilon

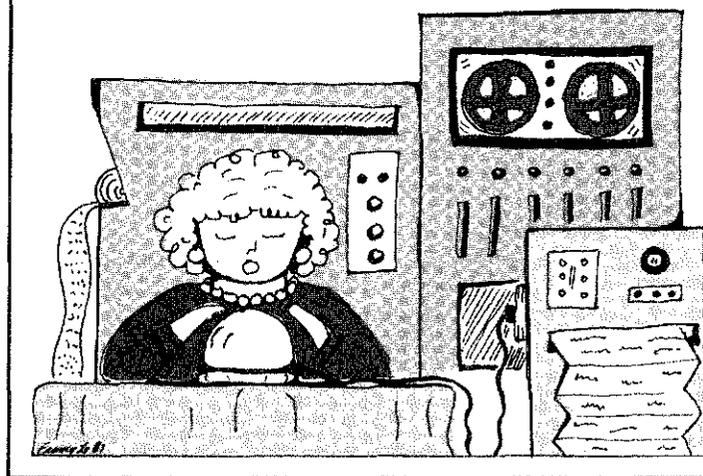
Comme le dit la chanson, "Au jardin de mon coeur, y'a des petites fleurs," que je vous offre en bouquet à l'occasion de la fête des coeurs.

Le jardin de mon coeur fleurit en toutes saisons et produit à profusion des fleurs de joie, de paix et d'amour. Même s'il est à l'abri des intempéries, je dois le cultiver avec beaucoup de soin car les mauvaises herbes de la colère, de la révolte et de l'indifférence le menacent à tout moment. Il me faut souvent lui fournir l'essence fécondant de la communication avec mes semblables. Je peux alors récolter aussi la solidarité qui embaume.

Comme tous les jardiniers, je dois maintenir une humidité constante en m'abreuvant régulièrement aux sources de la vie, car les fleurs séchées sont peut-être décoratives mais en fait, elles présentent une nature morte.

Contrairement à la terre qui a besoin de l'hiver pour se reposer afin de produire de nouveau en abondance, mon coeur doit fleurir constamment pour ne pas risquer de devenir stérile.

Dans le jardin de mon coeur, il y a pour vous plein de fleurs que je vous envoie en pensées, en paroles et en gestes.



décrit les faits de son quotidien et nous communique sa vision du monde.

Bertrand B. Leblanc a su retrouver son esprit d'enfance. Cependant, le comique du roman tient surtout dans l'orthographe assez fantaisiste du petit bonhomme. Les résultats valent la peine d'être lus.

Je me suis beaucoup amusée en lisant ce livre et je crois qu'il pourrait agrémenter vos longues soirées d'hiver.

Bertrand B. Leblanc, Y sont fous l'grand monde, Leméac, 230 pages, 18 95\$.

Bonjour Lise,

A l'invitation à te faire parvenir nos commentaires sur le texte "Femme au foyer," je réponds: je suis totalement d'accord avec les idées émises.

En page 8, de la revue Femmes d'Ici, une mère de famille est vraiment quelqu'un; elle se sent utile, elle est même nécessaire au maintien d'une société équilibrée, elle est rassurée, son coeur est réchauffé. Elle connaît son salaire, même si au chapitre "Salaire", il est écrit "Aucun."

C'est plus agréable de voir les bénéficiaires de la femme au foyer dans notre belle revue; bénéficiaires qui sont inscrits: logée, nourrie et lavée au frais du requérant. C'est beaucoup plus agréable, toi toujours, tu ne nous as pas donné un salaire, vois-tu où je veux en venir: ma plus grande frustration dans cette société injuste est lorsque je vois à chaque année dans la section "impôts des contribuables" que sont nos maris, le titre "personne à charge." Je trouve cela dégradant ou déshumanisant. Nous ne contribuons donc pas, nous les femmes... Nous ne sommes pas reconnues comme des citoyennes, quand on sait qu'être à la charge de quelqu'un veut dire subsister grâce à lui et que être à la charge de quelqu'un veut dire: lui occasionner des dépenses, lui être pénible, lourd à supporter.

Ces messieurs du fisc, je me demande où ils se classent eux... ils ont la "charge" de cueillir l'argent le plus possible.

Félicitations pour la revue.

**Marcelle Guévin
Nicolet**

Mme Houle,

Je suis heureuse du fait que l'AFEAS entreprenne une recherche sur la femme au foyer et sur la formation à l'action sociale.

Comme il est écrit dans la revue Femmes d'Ici: "par cette recherche, l'AFEAS vise à obtenir la reconnaissance du rôle de la femme au foyer aux niveaux familial, social, économique, culturel et chrétien. Elle veut aussi faire prendre conscience aux femmes au foyer qu'elles sont des individus avec une identité propre."

Mais le texte sous le titre "Femme au foyer demandée" m'a piquée au vif. Je suis moi-même une femme au foyer. Ça va faire neuf ans que je suis mariée et je suis mère de deux filles. Et pourtant, jamais je n'aurais accepté de devenir "femme au foyer" dans les conditions que votre article signale.

Mon mari m'a courtisée près de trois ans avant notre mariage. Il devait faire soixante milles pour venir me voir. L'amour s'est installé lentement mais sûrement. Lorsque mon ami m'a demandé de l'épouser, c'était parce qu'il m'aimait et savait que je l'aimais. Auparavant, il m'avait avisé qu'il me faudrait ne pas travailler à l'extérieur du foyer. J'y ai réfléchi puis j'ai accepté de bon gré et je ne l'ai jamais regretté.

Avant de me marier, je travaillais dans un hôpital de Sherbrooke. Avec l'argent épargné, je me suis payé manteau

de fourrure, encyclopédie, voyage à Miami et Nassau, etc... Mais ma meilleure rémunération était d'être près de mes malades tous les jours de travail. Aussi, quand je me suis mariée, je savais que je ne recevrais plus de salaire en argent toutes les semaines. Mais je me disais: j'aurai alors le plus beau salaire qu'une femme puisse recevoir: celui de l'amour. Le travail au foyer m'a procuré, plus que toutes valeurs marchandes, le trésor de l'amour. Il offre des ressources privilégiées pour rendre la femme heureuse et rayonner le bonheur autour d'elle.

Merci de votre attention,

**Yvette J. Grenier
Piopolis**

Bonjour,
Votre article "La femme au foyer", revue novembre '81, a soulevé mon enthousiasme. J'en suis de celles-là! et j'en souffre...

Toutefois, j'aurais préféré avoir quelques années en moins. Pourquoi direz-vous? Parce qu'aujourd'hui, on semble se préoccuper du sort de la femme, on lui admet une "certaine" valeur, on lui accorde un petit coin au soleil: mais il faut ajouter que son coin, elle se le dessine fermement et sûrement...

J'étouffe dans ma condition féminine, je suis à l'étroit dans le cadre intellectuel où on me confine! Je sens éclater ma carapace d'être humain qu'on paralyse...

Je ne suis pas encore vieille et pourtant ma vie semble terminée, je suis dans un cul-de-sac. Mes oisillons ont pris leur envol et je me retrouve devant un mur dont je ne vois pas la porte.

Pour contrer ma solitude et mon désarroi, je suis redevenue étudiante en psychologie et sociologie: ça me passionne mais ça dérange beaucoup de monde et on ne me prend pas trop au sérieux. Qu'est-ce qu'une femme au foyer peut bien vouloir faire de psychologie, me demandent les profs qui fréquentent cet atelier? Comme si la psychologie n'était l'apanage que d'une certaine classe...!

On a encore beaucoup de chemin à faire avant d'être acceptées à égalité avec l'autre demie du genre humain. Nous avons à faire face à une gigantesque machine à démonter...ou à casser...

Mais je crois que nous devons continuer à construire et ne pas démolir, puisqu'il s'avère plus sain de poser des bases et d'aller de l'avant, que de détruire pour refaire.

Les femmes d'aujourd'hui sortent de la rigide condition dans laquelle on les a installées, et je dis "bravo"!

Je m'excuse pour ce "blabla", mais vous n'aurez perdu que quelques minutes à me lire et ça m'a valu une bonne dose d'optimisme pour les femmes qui voudront bien en profiter, car toutes les femmes ne souhaitent pas se libérer...et celles-là, je les plains.

Amicalement,

**Yvette Raymond
Ste-Adèle**

Suite à la page 17

Par Louise Picard-Pilon

Les dettes du ménage

Depuis le 2 avril 1981, date d'entrée en vigueur du nouveau Code civil, les deux époux sont maintenant également responsables des dettes du ménage. La réforme du droit de la famille s'étant appuyée sur le principe de l'égalité de l'homme et de la femme entre eux et devant la loi, les conjoints ont désormais les mêmes droits et les mêmes obligations et doivent subvenir ensemble aux besoins de la famille.

La loi veut que les époux assument ensemble la direction de la famille, et par conséquent, partagent également la responsabilité des dettes du ménage; indépendamment de leur régime matrimonial.

Les critères déjà établis par les tribunaux pour apprécier ce que sont les besoins courants du ménage demeurent. Il s'agit de besoins réguliers, quotidiens, nécessaires à la subsistance ou à l'usage de la famille. Ces besoins doivent être proportionnels aux moyens et à la situation sociale des conjoints.

Justice, Volume III, numéro 5, septembre-octobre 81

L'union libre

La direction des communications du ministère de la Justice a publié, en novembre 1981, une brochure sur l'union libre. Sous le titre "J'me marie, j'me marie pas", ce document veut répondre aux diverses questions que se posent ceux qui ont choisi de vivre en union de fait. Bien que ce mode de vie soit de plus en plus populaire, le nouveau Code civil portant sur la réforme du droit de la famille ne reconnaît pas de statut légal au couple non marié. Cependant, les concubins peuvent se prévaloir de certaines mesures législatives à caractère social. Ils peuvent aussi conclure entre eux diverses ententes susceptibles de les protéger.

Tous ceux que cette situation intéresse ou touche de près auront donc intérêt à lire cette brochure pour se renseigner.

J'me marie, j'me marie pas. Direction des Communications, Ministère de la Justice, Québec, novembre 1981

La parole aux élèves handicapés

Pour couronner l'Année internationale des personnes handicapées et lui assurer un prolongement dans l'avenir, les ministères de l'Éducation, des Affaires sociales et des Communications ont fait appel à l'opinion des élèves handicapés du Québec. Puisque l'avenir appartient aux jeunes handicapés, les ministères concernés ont voulu les consulter et les écouter au terme de cette année qui fut consacrée à la personne handicapée.

Les jeunes sont invités à faire connaître leur point de vue par un dessin ou un texte littéraire. Trois thèmes étaient proposés: l'élève handicapé lui-même; son entourage immédiat; et la société de demain dans laquelle il aimerait s'épanouir.

Cette activité, qui n'est pas un concours, s'adresse à tous les élèves handicapés fréquentant l'école primaire et secondaire, sans égard à leur âge. Les dessins et les textes seront soumis à un jury, formé de représentants d'associations de personnes handicapées et de représentants des ministères engagés dans ce projet; ils feront l'objet d'une publication ultérieure.

Communiqué de Presse, Communication-Québec

L'A.P.D. a 5 ans

En 1976, naissait l'Association pour la défense des droits du personnel domestique (A.P.D.). Quatre-vingt femmes de différentes nationalités se sont rencontrées pour la première fois, afin de faire connaissance, échanger des idées et essayer ensemble de trouver des solutions à la dure situation qu'elles subissaient comme employées domestiques.

Depuis lors, l'Association s'est structurée et offre à ses membres différents services: information, formation, placement, consultation.

En 1980, le gouvernement du Québec reconnaissait dans la loi 126, les droits des travailleuses domestiques et fixait les conditions de leur salaire et de leurs heures de travail.

Après 5 ans, des pas importants ont été faits, mais il reste encore beaucoup à réaliser.

Notre Journal, numéro 1, automne 81

Lorsque 2 et 2 font quatre

De la consommation à l'environnement, en passant par les communications, les femmes et les enfants, nos résolutions ne se comptent plus tellement elles sont nombreuses. Elles sont variées et souvent complexes. Elles ont aussi des répercussions sociales et économiques pas faciles à imaginer et à calculer.

Devant les coupures budgétaires du gouvernement dans des domaines aussi importants que l'éducation et les affaires sociales, il est temps de se demander si nos attentes sont à la mesure de nos moyens.

Par Lise Houle

Au début de la colonie et avant la révolution industrielle, la famille était autarique. Elle satisfaisait à la majeure partie de ses besoins, s'occupait des enfants et les préparait à devenir des adultes. Elle soignait les malades et veillait sur les personnes âgées.

La venue du capitalisme a réduit la production domestique et la production marchande s'est développée. Les tâches deviennent plus spécialisées, chacun faisant sa petite affaire. La femme s'occupe de la maison et des enfants. Le mari va à l'extérieur gagner la vie. Puis la société prend en charge une partie des coûts impliqués par les membres non productifs: éducation des enfants, soin des malades, garde des personnes âgées.

On a donc confié tranquillement à l'État la santé, l'éducation, les affaires sociales, etc... Sans prendre garde qu'en laissant ainsi à l'État le soin de gérer ces services, il gérait à la fois nos vies et nos argents. Il ne faut pas se le cacher, nous avons, en bien des points, perdu le contrôle de nos actions et de nos argents. Pourtant, nous ne cessons de demander plus; plus de services, plus d'argent, plus de ressources, tout en chialant contre la hausse d'impôt, l'étatisation et la perte de contrôle.

L'État doit, bien sûr, veiller au bien commun de toute la population. Certaines de nos assurances et de nos ser-

vices sont trop complexes et demandent trop d'investissement pour être confiées à l'entreprise privée. L'État prend donc la relève et par la perception de nos impôts, tente de redistribuer ces argents sous forme de services ou d'assistance ou d'assurance.

Mais nous, comme citoyen(ne)s, avons aussi un rôle à jouer dans tout ce système. Tout d'abord au niveau de nos demandes; soupesons-nous suffisamment leurs implications économiques et sociales, et nous préoccupons-nous d'y exercer un certain contrôle. Voilà les questions fondamentales qu'il faudrait maintenant se poser, car nous ne pourrions plus nous permettre de mettre sur pied des services sans en avoir au préalable prévu les implications.

Pour mieux illustrer cette pensée, voyons à l'aide d'exemples ce que signifie évaluer les implications sociales et économiques et ce, à partir de deux de nos résolutions: participation des femmes au foyer au régime des rentes et la mise sur pied d'un réseau de garderies sur l'ensemble du territoire de la province.

Qu'y a-t-il derrière ces demandes? Quels impacts économiques et sociaux auront-elles?

Le régime des rentes du Québec

Cette demande remonte à 1975. Nous demandions alors au gouvernement de

permettre aux femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise l'accès au Régime des rentes du Québec. Et c'est en 1977 que l'AFEAS réclame à nouveau ce droit mais cette fois-ci pour toutes les femmes au foyer.

Depuis, les rencontres avec les ministères concernés se sont multipliées, les actions se sont poursuivies. C'est finalement le 25 mars 1980 que le ministre des finances, M. Parizeau, adopte dans son budget une mesure permettant à un contribuable, chef d'entreprise, de déduire de son revenu le montant versé à son conjoint en tant que salarié. La femme collaboratrice ayant maintenant le statut de travailleuse et pouvant être rémunérée, peut maintenant contribuer au Régime des rentes du Québec.

Mais le sort des femmes au foyer reste en suspens. Dossier trop complexe diront certains, application difficile diront les autres. Les femmes au foyer n'étant pas rémunérées pour leur travail, n'ayant pas le statut de travailleuses, qui paiera les cotisations au régime?

Le Régime des rentes en quelques mots

Actuellement, seuls les salariés peuvent contribuer au régime. Leurs contributions sont déduites de leur paye par l'employeur. La déduction est faite

au taux de 1.8% du salaire compris entre 1 400\$ et 14 700\$.

L'employeur doit aussi contribuer au R.R.Q. Sa contribution est un montant égal à la déduction qu'il doit faire pour chacun de ses salariés.

La personne qui travaille à son compte peut aussi contribuer au régime. Sa participation est plus élevée, soit 3.6% de son revenu entre 1 400\$ et 14 700\$. Le régime ne permet pas de contributions volontaires. Alors la femme au foyer, n'ayant pas de salaire, n'étant pas une travailleuse autonome possédant des revenus en propre et le régime ne permettant pas de contributions volontaires, il lui est bien difficile, voire impossible de participer à ce régime d'assurance.

Pas de contribution, pas de protection

Advenant la retraite, un décès ou une invalidité, la femme au foyer n'ayant pas contribué au régime ne pourra en bénéficier ou en faire bénéficier les membres de sa famille.



Huguette Daigné

A certaines conditions, le (la) travailleur (se) aura lui, ou elle, le droit au paiement d'une rente de retraite, lorsqu'il (elle) aura atteint 65 ans.

Le cotisant pourra, advenant son décès, laisser à son conjoint ou ses enfants, une rente ou une prestation de décès. Advenant aussi une invalidité, le travailleur recevra une rente d'invalidité et laissera à son enfant à charge une rente.

La femme qui n'a jamais travaillé à l'extérieur et qui est demeurée au foyer pour élever ses enfants ne sera touchée par le régime qu'au décès de son conjoint ou d'un divorce.

En effet, lorsque son conjoint décédera, elle aura droit à une rente de veuve qu'elle perdra si elle se remarie, comme quoi un mari doit toujours faire vivre sa femme. Advenant un divorce, elle aura droit à la moitié des gains accumulés par son conjoint au moment de leur cohabitation.

O*3 ia ficii"*. -• "c-alité

L'inclusion des femmes au foyer au régime des rentes, est-ce possible? Ces femmes n'ayant pas de revenus personnels, on ne peut s'attendre à ce qu'elles versent elles-mêmes les cotisations. Qui défraierait le coût de leur participation... L'Etat? Le mari?...

Plusieurs propositions ont déjà été avancées sur les modalités de leur participation au régime. Elles font actuellement l'objet d'une étude particulière au niveau fédéral. Les données de cette étude seront connues très bientôt. Il faudra se montrer très attentives lorsque ce dossier sortira, ce sera une fois de plus l'occasion de s'impliquer et de dire à haute voix ce que nous croyons le meilleur pour nous.

PfuS qu'ilôt* ^",3^ J- s 5 .-

Plus qu'une question de sous, cette revendication des femmes au foyer se veut une acceptation du travail effectué par la femme au foyer et une reconnaissance de son autonomie financière.

Malheureusement, les régimes d'assurance, la rémunération, la fiscalité et les transferts sont basés sur le fait qu'une femme a ordinairement un homme qui la fait vivre. Cet homme pourvoyeur, doit disposer d'un revenu suffisant et être protégé contre les risques de revenu, puisqu'il a à sa charge une femme et des enfants. La sphère domestique est une sphère privée. L'Etat n'a donc pas à se préoccuper de la force de travail qui s'y dépense, ni de la répartition des richesses entre les conjoints. La femme est dépendante de son mari. S'il décède, l'Etat se doit de prendre sa relève, sauf si l'épouse se révèle indigne, si elle est divorcée ou si un nouvel époux la prend à sa charge.

Comme la contribution des femmes au foyer apporte à la société une contribution massive "en nature" plutôt qu'en argent, elles sont pénalisées. Elles le seront toute leur vie durant et particulièrement à leur vieillesse. Des études l'ont confirmé, les femmes vieilliront seules et pauvres.

Les services de ga«-d-

Depuis plusieurs années, les garderies font partie des revendications des groupes de femmes. Devant l'accroissement du nombre de femmes au travail, les services de garde ne sont plus un luxe mais une nécessité.



Michel Lussier

Comme ce service est plutôt de nature collective, il incombe à l'Etat de voir à leur établissement, car il devient impossible pour un grand nombre de parents d'y répondre individuellement. Devant l'ampleur du problème et de la qualité du service à assurer, l'intervention de l'Etat s'avère urgente et nécessaire.

D'ailleurs, depuis quelques années déjà, le gouvernement québécois reconnaît sa responsabilité dans ce domaine. Ainsi, le ministère des Affaires sociales a établi des normes pour les garderies: il a également mis sur pied un programme de subventions d'aménagement ou d'équipement des nouvelles garderies. De plus, il a institué un régime d'aide financière aux parents. Ce régime comporte une allocation, en faveur de certains enfants qui fréquentent une garderie, par le ministère des Affaires sociales si le revenu des parents se situe en deçà d'un certain minimum (dépendant du volume de la famille et du nombre d'enfants en garderie).

Aide financière aux services de garde

L'Office des services de garde à l'enfance, organisme responsable de l'application de la Loi sur les services de garde à l'enfance (loi 77), peut verser des subventions aux services de garde en garderie sans but lucratif et aux agences de services de garde en milieu familial. Seuls les projets s'inscrivant dans un plan annuel de développement des services peuvent être subventionnés.

Ainsi, on peut octroyer (chiffre de 1980) de 7 000\$ à 10 000\$ pour le démarrage d'une garderie, 12 000\$ pour son aménagement et environ 7 000\$ pour l'achat d'équipement.

Dans le fond de roulement, une subvention de 2 00\$ par jour par place au permis (capacité d'occupation maximum indiquée au permis de la garderie) est accordée.

Pour faciliter l'intégration des enfants handicapés, le ministère offre une subvention de fonctionnement de 2 500\$ par année pour chaque place occupée par un enfant ayant des besoins spéciaux. La totalité des frais d'équipement (supports spéciaux, chaises roulantes, etc...) et des frais d'aménagement nécessaires (rampes d'accès, etc...) est assumée par le ministère. La subvention accordée aux agences responsables de familles de garde est de 1 00\$ par jour par place au permis.

Pour ce qui est de la garde en milieu scolaire, les commissions scolaires reçoivent une subvention du ministère de l'éducation pour les fins d'aménagement et d'équipement sur présentation d'un projet et une subvention de fonctionnement. Les parents assument les frais non admissibles aux subventions, telle la rémunération de la personne responsable. La commission scolaire défraie les coûts de l'entretien, du local, du chauffage, de l'éclairage et des assurances.

Aide financière aux parents

Les services de garde à l'enfance ne sont pas gratuits. Cependant, l'Office peut, à certaines conditions, exonérer en partie les parents de l'obligation qu'ils ont de verser une contribution pour que leurs enfants bénéficient d'un service de garde en garderie, en milieu familial ou en milieu scolaire.

Le montant de l'exonération (voir tableau 1, page 10) varie donc selon le revenu annuel net de la famille, la taille de la famille, le nombre d'enfants en garde, le tarif du service de garde et, dans certains cas le nombre d'heures pendant lesquelles l'enfant est en garde.

Alors qu'il en coûte aujourd'hui entre 12.00\$ et 14.00\$ par jour pour faire garder son enfant et compte-tenu des normes auxquelles doivent répondre

les parents pour recevoir de l'aide, seuls les parents vivant près du seuil de pauvreté pourront en bénéficier. Ceux qui ont un revenu moyen sont une fois de plus pénalisés...

Le sort des garderies menacées

Il y a actuellement 450 garderies au Québec qui accueillent 22,770 enfants, 17,118 d'entre eux sont subventionnés.

Malgré cela, les garderies ont du mal à survivre, certaines d'entre elles doivent même fermer leurs portes. C'est que les coûts d'opération sont supérieurs aux estimés du ministère. C'est une des raisons pour lesquelles on demande d'instaurer un réseau universel et gratuit de garderie. Il en coûterait 1 milliard pour un tel réseau qui offrirait 150,000 places.

Les retombées sociales

Le droit des femmes au travail et aux loisirs se trouve ainsi menacé. Les femmes, c'est la très grande majorité, travaillent soit pour boucler le budget ou parce qu'elles sont seules, elles ont généralement la charge d'un ou de plusieurs enfants. Un réseau de services de garde apparaît comme une obligation, puisqu'on son absence, l'une des seules alternatives possibles sera l'aide sociale.

Les mères au foyer ont aussi besoin de services de garde appropriés pour sortir de leur solitude et participer à des activités qui contribueraient à leur épanouissement personnel.

Les enfants ne sont pas non plus la responsabilité seulement des parents. Les enfants sont pour la société une "ressource naturelle" importante. Ils ont droit à la vie, au bien-être et au développement. Leurs besoins doivent être assumés collectivement au même titre que l'assurance-maladie.

Mais le problème reste entier. Avons-nous les moyens de nous offrir ces services? Et si nous les avons, ce type de services est-il à ce point privilégié par l'État et les membres qui la composent pour qu'ils deviennent réalité?

La confessionnalité scolaire

suite de la page 14

ques, il soit désormais rendu possible, en vertu du règlement du Comité catholique, d'offrir à tous les élèves du primaire et du secondaire, le choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral.

Est-ce que les autorités religieuses sont d'accord avec ces recommandations?

Le 11 novembre 1981, l'Assemblée des évêques du Québec réagissait officiellement à ce rapport en rappelant ce qu'ils avaient écrit dans leur message de 1978: "Puisque le pluralisme est devenu une réalité sociologique qu'on ne peut ignorer, il nous apparaît nécessaire, voir urgent, de chercher à introduire progressivement une plus grande diversité dans notre système scolaire. Différents types d'écoles s'imposent, surtout dans les milieux cosmopolites où un seul modèle scolaire ne parvient pas à satisfaire les attentes de la population" (37). Ils demandent seulement qu'on prenne le temps d'expérimenter pour voir si ce genre d'écoles pourra satisfaire aux attentes des parents.

Conclusion

Ce qu'il nous semble devoir retenir comme essentiel dans la position de l'AFEAS, c'est la nécessité de l'engagement des parents et de la vie communautaire chrétienne dans la vie de l'école, pour que son caractère confessionnel ne soit pas seulement un titre officiel, mais qu'il corresponde à une vie réelle. Toute la société pourra en bénéficier puisque, pour l'AFEAS, le christianisme devrait être source d'engagement social.

* agent de pastorale au niveau provincial.

MÉDAILLÉE DU PAPE

Le Vatican décerne la médaille Pro Ecclesia et Pontifice en récompense aux laïques qui se distinguent par leur action sociale. Sur intervention de l'évêque Louis Langevin de St-Hyacinthe, le pape a donc choisi Mme Azylda Marchand. Même si elle se dit fière de ce qui lui arrive, elle n'en déclare pas moins: "Ce n'est pas à Azilda Marchand que le pape décerne cette médaille. Il ne la connaît pas. C'est plutôt à une femme engagée dans la société et j'apprécie que l'on reconnaisse ce travail".

On se souvient que Mme Marchand a été présidente générale de l'AFEAS de 1970 à 1975.

Source: La voie de l'Est, 12 décembre 1981

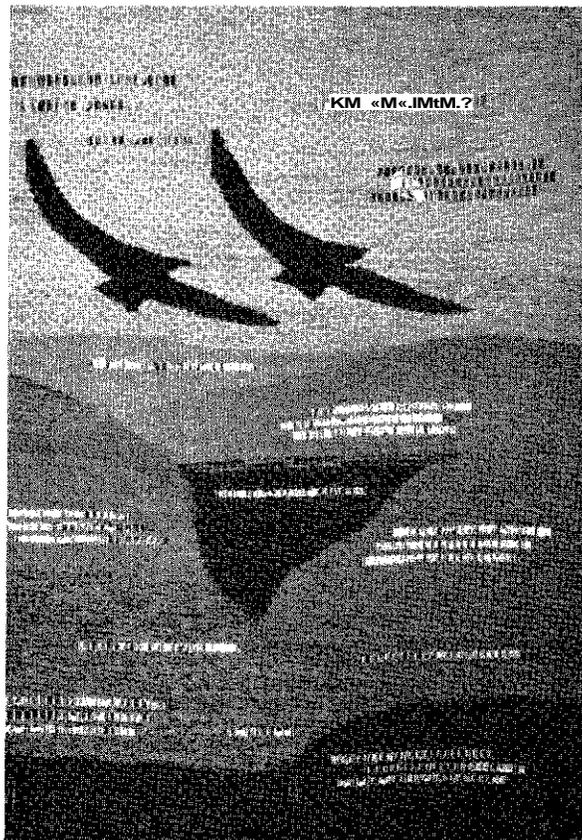
Tableau 1

Échelle de l'aide financière dans le cas d'une garderie dont le tarif est de 10\$ par jour ou plus

Taille de la famille	Revenu net	Nombre d'enfants en garderie	Aide financière du gouvernement	Contribution du parent
1 adulte et 2 enfants	6 700\$	2 enfants	185	2\$ et plus
2 adultes et 2 enfants	16 900\$	1 enfant	Aucune	10\$ et plus
2 adultes et 2 enfants	16 900\$	2 enfants	9\$	11\$ et plus

L'art de la tapisserie

Par Eliane Pelletier



Marcel Tailion

Luce Scalabrini, artiste spécialisée en tissage haute lisse, a bien voulu me recevoir dans son atelier à Nicolet. Littéralement juché sur le toit du couvent, l'atelier dont la renommée dépasse largement nos frontières est un véritable havre de paix. Quand on pénètre dans ce lieu privilégié, on est frappé par la place qu'occupent la lumière, le silence et les couleurs. Trois femmes y travaillent dans le calme, la sérénité, presque le recueillement. Viennent troubler cette paix, quelques commentaires, des rires, un peu de musique et le roucoulement de la tourterelle de céans.

A votre intention, j'ai posé des questions à Luce Scalabrini qui s'est prêtée bien gentiment à l'entrevue.

F. d'Ici:~ Le tissage sur métier haute lisse est-il une technique récente?

Luce S.:~ Ici, au Québec, les métiers haute lisse sont relativement récents mais leur histoire remonte à l'époque des Égyptiens qui, semble-t-il, ont inventé ce genre de métiers. Les méthodes que nous utilisons ont été mises au point par les Français qui avaient des ateliers de fabrication de tapisseries (Gobelins, Beauvais) de très grande qualité. Ils avaient importé les techniques des Flandres. Tous les termes que nous utilisons remontent à l'âge des troubadours, époque de joie de vivre, et sont des noms de danses ou de pas de danses: duite, pienne, crapautage, etc. C'est beau, c'est gai!

F. d'Ici:— Comment se fabrique une tapisserie?

Luce S.:— Avant d'arriver à la réalisation d'une tapisserie comme celles qui nous entourent, il y a tout un travail de création. Ce travail n'est jamais de l'improvisation. Pour conserver sa capacité de créer, il faut une certaine ascèse car je crois qu'on ne peut pas créer dans l'opulence. Il faut aussi une ascèse psychique: garder une certaine solitude, la création se fait dans l'isolement - la création isole aussi -. Il faut nourrir son pouvoir de créer: lire beaucoup, regarder, écouter la musique, voyager, observer la nature et les

phénomènes de la température, marcher, laisser ses sens percevoir. Actuellement, je lis Marguerite Yourcenar avec qui je me découvre des affinités; c'est une femme seule, très près, très influencée par la nature. La méditation m'aide aussi à alimenter ma créativité.



Marcel Tailion

Quand un sujet s'impose, je fais un croquis, je prends des notes. Le projet précis est fixé sur un carton. Pour produire ce carton (de 5 po. par 7 po.) je peux travailler jusqu'à une semaine. Les couleurs sont indiquées, une légende peut contenir les détails plus

précis. C'est ce carton que les tisserandes transformeront en murale de 3 pi. par 4 pi. et, souvent, de dimensions beaucoup plus grandes.

F. d'Ici:— Comment peut se faire cette réalisation d'un projet, d'une création, par une autre personne?

Luce S.:— Tout l'art de la tapisserie repose justement sur la complicité, sur l'association des qualités du dessinateur et de l'habileté, la sensibilité de l'artisan. C'est donc un travail d'équipe, un travail de confiance mutuelle. Je travaille depuis plusieurs années avec Jeanne Niquette et il y a près de deux ans, Bérangère Beauchemin s'est jointe à nous. Je crois que nous nous complétons, que nous nous devinons. Nous nous réunissons, nous discutons du projet, établissons le comment de la réalisation, choisissons les fibres etc. Et tout au cours du travail, une rencontre quotidienne permet de bien suivre l'oeuvre.

F. d'Ici:— Utilisez-vous toujours des fibres naturelles?

Luce S.:— Nous travaillons avec des fibres naturelles mais nous employons beaucoup les fibres synthétiques. Au Québec, la laine de bonne qualité est rare et le lin introuvable. Les fibres naturelles ont deux défauts, d'abord, elles coûtent cher, ensuite elles n'ont pas toujours des couleurs qui résistent à la lumière et au temps. Et je dois dire que j'aime faire des expériences avec de nouvelles fibres et de nouveaux



Marcel Taillon

matériaux. Il m'arrive d'insérer dans mes tapisseries des laminés de cuivre,

d'aluminium, de minces feuilles de bois. Il faut vivre à son époque et savoir utiliser les ressources mises à notre disposition.

F. d'Ici:— Combien faut-il de temps pour réaliser une tapisserie?

Luce S.:— Tout dépend, bien sûr, des dimensions. Quinze jours, à raison de six heures par jour, soit environ 70 heures, permettent de produire une tapisserie de 3 pi. par 4 pieds. Les femmes savent ce qu'est un travail de patience.

F. d'Ici:— La technique du tissage haute lisse est-elle facilement accessible?

Luce S.:— Les deux grands manufacturiers de métiers du Québec vendent des métiers haute lisse à prix abordable. Le métier standard mesure six pieds, mais sur commande, on peut en acquérir un plus étroit ou plus large. Des cours se donnent un peu partout.

Ici, nous donnons quatre sessions au printemps et trois à l'automne. Quand on s'inscrit à un cours de haute lisse ou même de tissage sur cadre, il faut se rappeler que la base de la tapisserie est le dessin. Une oeuvre d'art n'est pas le résultat de l'improvisation. On ne produit pas une murale qui soit belle en posant, au hasard, des taches de couleurs. Un dessin se compose. Et la composition est soumise à des normes en dessin comme en musique, en sculpture, en poésie ou tout autre art. En un mot, pour faire ce genre de tissage, il faut avoir des notions de dessin. Il faut se garder des modes et des engouements. Faire de belles choses au métier domestique ou à l'aiguille est plus valorisant qu'en réaliser de médiocres dans une technique qui nous est moins familière.

J'ai quitté l'atelier apportant dans mes yeux un enchantement de couleurs. Pour goûter le même plaisir, venez voir vous aussi!

lisses et lames

Par Éliane Pelletier

Un grand cadre de bois (6 pi. de largeur) placé à la verticale, voilà comment nous apparaît un métier haute lisse. Pour mieux faire connaissance, la description peut continuer en prenant comme comparaison le métier domestique qui nous est plus familier. Ici, la chaîne est verticale et s'appelle pienne. Les lames sont remplacées par les lisses, sortes de cordelettes terminées par un anneau à travers duquel passent les fils de chaîne ou piennes. Pas de pédales, c'est la tisserande qui tire de la main un groupe de lisses pour croiser les fils et permettre le passage de la broche. Cette broche ou flûte joue le rôle, à la fois, de la navette et du ros, car c'est sur cet outil allongé qu'est enroulé le fil de trame et son extrémité pointue sert à taper le travail après chaque duite.

Au fur et à mesure que le travail progresse, la pièce tissée s'enroule sur l'ensoupie placée à la partie inférieure du métier. La pièce est montée à partir d'un ourdissoir horizontal et il est nécessaire de compter trois pieds de fils en sus de ce que demande la pièce pour permettre le mouvement facile de la broche au début et lors des dernières duites.

La tisserande, assise un peu bas, travaille du côté de ce qui sera l'envers de la pièce. Un miroir placé face à la tisserande, de l'autre côté des piennes,



Marcel Taillon

lui renvoie l'image de ses gestes et de la progression du travail. Cette façon de procéder peut paraître embarrassante mais, au contraire, le miroir donne de la perspective, aide à juger sur le champ de l'effet du dessin, des couleurs et décele facilement les erreurs.

Les termes connus de frappé, chèvrefeuille, damassé etc... font place à pointillé, driadi, crapautage... Ces expressions remontent au Moyen-Âge et sont empruntées au vocabulaire de la danse. Sur un métier domestique, une duite est une lancée de la navette d'une lisière à l'autre de la pièce d'étoffe, tassée ensuite par l'action du ros: la progression est égale, unie. Sur un métier haute lisse, la duite n'a pas cette ampleur. La pièce progresse par à coup, une couleur à la fois, un motif à la fois, tassés par le travail patient de la broche, comme une construction à laquelle s'ajoutent les différents éléments, un à un.



Marcel Taillon

Les adeptes du métier haute lisse ne sont pas légion; en fait, cette technique étant relativement récente chez nous, ils sont plutôt rares. Pourtant nous voyons fréquemment des annonces de cours de tissage haute lisse. Renseignements pris, nous constatons qu'en réalité, on nous offre du tissage sur cadre et ce souvent à gros prix. Il faudrait, peut-être, être attentives et ne pas se laisser abuser et prendre l'habitude d'appeler un chat, un chat.

Au service de l'O.F.A.Q.



Par Annette Verge

Denise Laporte-Dubuc

C'est dans le calme et la sérénité que Denise Laporte-Dubuc m'accueille dans son bureau de l'O.F.A.Q. (Organismes familiaux associés du Québec). Rien ne laisse deviner qu'elle vient à peine d'arriver d'une quinzaine en Belgique pour l'O.F.A.Q. et qu'elle doit repartir pour Québec et Chicoutimi dans quelques jours. Être depuis dix ans permanente de cet organisme l'a sans doute amenée à composer avec une vie bousculée. Mais elle ne brusque ni les gens, ni les choses.

Denise se définit comme une femme de vision globale, à l'esprit de synthèse. C'est sans doute ce qui a décidé de son orientation définitive vers la sociologie. Et tu sais me dit-elle, j'ai commencé ces études à quarante ans.

Il y a tout un itinéraire là-dessous. Mais l'important, pour moi, c'est de découvrir que pour Denise le mot famille possède une résonance toute chaude. Le fait de mettre au monde deux filles a été pour elle la chose la plus importante de sa vie alors qu'elle est dans la vingtaine. C'est pour elle, comme si rien n'avait existé avant ce moment-là. Coupée des études très jeune faute de ressources financières, elle retourne grâce à l'éducation permanente aux cours du soir. C'est le début de longues années qui vont la conduire à une maîtrise en sociologie. Les enfants ne sont que des bébés, qu'elle veut tout savoir, tout apprendre pour faire de sa maternité une réussite; aussi elle lit tout ce qui s'écrit sur l'éducation et écoute comme tant de parents à ce moment-là "L'école des parents". Ce programme de Radio-Canada était réalisé par le président de l'Union des Familles de Saint-Lambert.

Lorsqu'elle rejoint ce groupe, elle se retrouve en compagnie d'autres parents qui ont les mêmes aspirations et qui veulent des changements dans l'éducation à donner aux enfants. Denise me parle de la première confrontation avec le professeur de sa fille de six ans. Je ne pouvais accepter que l'école véhicule des valeurs très différentes de celles que je prônais chez-moi et l'influence de "L'École des parents" m'a fait réagir et vite.

Lorsque se déroule l'opération 55, qui doit révolutionner le monde de l'éducation, Denise se trouve déléguée de l'Union des Familles. Voilà notre chance, se dit-elle, de sortir nos enfants d'un type d'école sombre, embrigadée, presque sclérosée où aucune place n'est laissée pour la créativité et l'autonomie. Les frustrations de Denise face au monde d'enseignement de la religion surtout vont pouvoir se dissiper. Elle avoue honnêtement que l'enthousiasme de ce temps-là s'est refroidi face à ce qu'est devenue cette réforme pourtant pleine de promesses.

Naissance et évolution

Devenue sociologue, elle entreprend une recherche de deux ans visant à regrouper les mouvements familiaux. Elle revit devant moi les inquiétudes de ces groupements qui avaient une peur bleue de perdre leur autonomie; mais surtout, ajoute-t-elle, ils étaient très chauvins au sujet de leur sphère d'activités. Chacun craignait un peu la compétition et les comparaisons. L'O.F.A.Q. voit le jour en 1971, comptant sept organismes dont l'AFEAS, le S.P.M., Couple et Famille, et le Christian Family Mouvement, plus trois fédérations régionales. Le cheminement de deux ans a permis aux organismes concernés de s'assurer que leur autonomie serait sauve. Collaborer, étudier, mettre en commun s'est révélé une opération d'addition et non de soustraction. Les mouvements familiaux se sont enrichis; les craintes dissipées, la confiance et la solidarité se sont établies.

Toutefois, les cinq premières années, les organismes tiennent farouchement à leur pouvoir décisionnel. Toute prise de position de l'O.F.A.Q. doit faire l'objet d'un consensus. Lentement, on arrive en assemblée générale à voter pour un acquiescement des deux tiers des groupes. Si les débuts de l'O.F.A.Q. sont aux teintes de conservatisme et de la prudence, depuis les cinq dernières années, les groupements affiliés deviennent de plus en plus désireux de se prononcer sur toute politique émise touchant la

famille. D'ailleurs il n'y a qu'à lire le Manifeste "Pour la défense de la nouvelle famille au Québec" pour se rendre compte de l'évolution de l'O.F.A.Q. au cours des dix dernières années.

Perspective d'avenir

Denise voit deux nécessités majeures pour que l'O.F.A.Q. ne reste pas sur le plateau où il s'est hissé. Nous en sommes rendus à l'étape de la professionnalisation. Les projets de loi mis de l'avant demandent l'éclairage de spécialistes. Nous, les bénévoles, n'avons ni la compétence, ni le temps, ni les ressources financières pour aller trouver tous les renseignements nécessaires avant de prendre position de façon efficace. Il nous faut l'aide du côté de la loi et du côté des finances. Le domaine fiscal uniquement demande l'intervention de professionnels. Puis, nous avons besoin d'aide juridique. Comment préparer un projet de loi si nous n'avons pas en main toutes les données que seuls les juristes peuvent nous apporter. Il faut toujours peser les conséquences des prises de position que nos bénévoles prennent. Quelles sont les répercussions possibles si nous décidons dans un sens plutôt que dans l'autre? Denise croit fermement que c'est la prochaine étape pour une action positive et éclairée.

De plus, il nous faut une équipe d'animateurs professionnels qui vont ramasser les besoins des nouvelles familles, c'est-à-dire, celles qui mettent au monde et élèvent des enfants aujourd'hui. Il se vit actuellement un isolement déshumanisant et décourageant pour beaucoup de jeunes familles et c'est très souvent la mère qui se sent le plus coupée du monde. Et ces jeunes familles ont besoin de notre aide. Mais encore faut-il pouvoir les découvrir. Ce serait le travail de ces animateurs: trouver ces jeunes familles, cerner avec elles les problèmes et voir à élaborer des solutions. Car ces familles peuvent se donner des moyens. Elles ont cependant besoin d'un coup de main.

Hypothèse à vérifier

Denise se demande si le culte de l'individu ne crée pas le grand malaise de la société actuelle. On répète aux gens: regardez-vous, vivez pour vous, soyez bien dans votre peau. Pendant ce temps-là, les individus oublient que les autres continuent à vivre autour et qu'ils sont ignorés. Tant et aussi Suite à la page 16

La confessionnalité scolaire



Huguette Daipé

Par Paul-Emile Charland

A quelles conditions l'AFEAS veut conserver la confessionnalité scolaire?

La confessionnalité se trouve insérée dans la loi de 1964 créant la ministère de l'Éducation. Le préambule de cette loi reconnaît aussi explicitement que "les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leurs convictions, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants."

Si, depuis quelques années, le débat autour de la confessionnalité scolaire se fait sur la place publique, c'est que ce vêtement qu'on avait taillé à l'époque pour nos écoles publiques ne convient plus à une partie de la population, malgré les ajustements qu'on lui a déjà fait subir. L'AFEAS s'intéresse à juste titre à cette question et entend la suivre de près. Voici donc quelques questions que l'on peut se poser à la suite du Congrès d'orientation du mois d'août 1981.

Quelle est la position de l'AFEAS au sujet de la confessionnalité?

Par un vote majoritaire, le Congrès d'orientation demande que soit maintenu le système québécois d'écoles confessionnelles. Et dans un même souffle, mais cette fois à l'unanimité, les déléguées veulent que soit améliorée la qualité de l'enseigne-

ment religieux en l'inscrivant à l'intérieur d'un projet éducatif. Nous sentons déjà qu'il y a là une question qui se pose par la différence du vote: si l'on désire des écoles confessionnelles, on exige avant tout des écoles de qualité qui aient un projet éducatif.

Pourquoi cette distinction dans le groupe?

La différence du vote entre la première et la deuxième proposition dénote un souci d'authenticité et de vérité. Si l'on désire que le système d'écoles confessionnelles soit maintenu, ce n'est pas seulement pour qu'il soit protégé par des lois et des institutions; on veut surtout qu'il corresponde vraiment à ce que devrait être une éducation chrétienne. Et pour cela, on se réfère au projet éducatif.

Qu'est-ce qu'on entend par ce projet éducatif de l'école chrétienne?

Dans un message aux responsables de l'Éducation, les évêques du Québec définissaient ainsi les grandes lignes du projet éducatif: "Dans ses préoccupations éducatives, l'école catholique se laissera donc guider avant tout par les exigences de l'Évangile: c'est-à-dire la priorité accordée aux personnes et le souci de mettre les institutions à leur service, la préoccupation des petits et des pauvres, la soif de justice et la volonté de service." Une école qui se veut audacieusement confessionnelle, dans les faits, constitue donc un apport réel pour la société et l'Église du Québec.

A quelles conditions de telles écoles peuvent-elles se réaliser?

L'AFEAS met le doigt sur deux conditions. D'abord, qu'on exige des professeurs de catéchèse et de morale une formation spéciale équivalente à celle qui est demandée pour les autres matières. Mais, contrairement à ce que l'on a souvent fait, l'AFEAS refuse qu'on s'en remette uniquement aux professeurs et à l'école. Elle demande -et par le fait même, elle s'engage - que l'on favorise la collaboration entre la famille, l'école et l'Église pour rejoindre les jeunes et leur transmettre l'éducation chrétienne.

Comment réagit-on devant ceux qui demandent une éducation différente?

Comment l'ensemble de la société, l'AFEAS reste partagée. Parce qu'elle est respectueuse de la liberté des parents, l'AFEAS est d'accord avec la demande d'exemption de l'enseignement religieux; elle ne voit pas là un cas de discrimination pourvu que l'on offre de bons cours de formation morale en remplacement. Mais le Congrès d'orientation refuse que le gouvernement voit à créer des écoles à caractère multi-confessionnel dans les milieux qui le demandent: ce que d'autres appellent l'école pluraliste. On comprendra facilement ce refus en se rappelant que ce modèle d'école est encore très théorique et qu'on n'en a pas beaucoup d'exemples concrets sous les yeux.

Que recommande à ce sujet le Conseil supérieur de l'Éducation?

Dans son rapport de septembre 1981 sur la confessionnalité scolaire, le Conseil recommande, entre autres, au ministre de l'Éducation:

a) — que le droit à la liberté de religion et le principe de la non-discrimination soient respectés comme une exigence du système d'éducation québécois et orientent, en conséquence, toutes les modifications qui seront apportées à la confessionnalité scolaire.

b) — que tous les intervenants en éducation, les autorités gouvernementales, scolaires et ecclésiastiques, facilitent l'instauration d'écoles "pluralistes" ou "à cohabitation confessionnelle", là où les communautés locales le désirent;

c) — que dans toutes les écoles du Québec, reconnues comme catholiques

Suite à la page 10



Marcel Taillon

Comment on devient confiseuse

Par Eliane Pelletier

Madame Germaine Goudreault nous fait présent de quelques-unes de ses recettes de bonbons. Elle nous raconte comment, à un moment de sa vie, elle est devenue confiseuse.

— "Quand les cercles de l'U.C.F. ont vu le jour en 1946, nous nous sommes trouvées confrontées à un sérieux problème: le Ministère de l'Agriculture nous refusait tout net les services des techniciennes en arts ménagers qui, selon les fonctionnaires de l'époque, devaient se consacrer exclusivement aux cercles de Fermières. Pour bien implanter nos cercles, il fallait quelque chose qui attire et retienne les femmes. On ne pouvait pas, du jour au lendemain, exiger que nos membres se consacrent aux études sociales, elles n'étaient pas habituées, c'était tout nouveau. D'ailleurs, nous passions pour un peu "folles" de prétendre faire étudier des femmes de 40 ans. Qui pouvait imaginer une chose semblable?"

Pour suppléer aux cours du gouvernement, la région avait organisé un cours de coupe et un cours de "mannequin" (fabrication de son propre mannequin). J'avais donné au cercle de Nicolet des démonstrations de confections de bonbons. Madame Orner Côté, présidente de la région, savait cela et c'est de cette façon que je me suis trouvée mobilisée comme confiseuse. J'ai fait la tournée des 20 cercles que comptait la région, à cette époque. De plus, je suis allée dans plusieurs cercles de Trois-Rivières et aussi de

St-Hyacinthe, les villages de la vallée du Richelieu, en particulier. Emportée par mon élan, je me suis retrouvée à Claire-Vallée, trois étés, et même chez Dupuis et Frères. Dans les cercles où nous étions invitées, nous faisons la démonstration de la cuisson et du moulage des bonbons, suivait, bien sûr, la dégustation. Puis nous en profitons pour présenter l'étude sociale. On peut dire, que c'était la méthode douce.

Choisis des recettes et offre-les aux lectrices de Femmes d'Ici avec mes vœux de bonne St-Valentin."

Voilà c'est fait. Grand merci Madame Goudreault. Nous nous sucrerons le bec en pensant à vous.

Jujubes

2 c. à table de gélatine en poudre
1/4 de tasse d'eau froide
1 tasse de sucre
1/4 tasse d'eau bouillante
5c. à table jus de fruit (orange, citron, cerise etc...)
Zeste de citron (facultatif)

Couvrir la gélatine d'eau froide.
Faire un sirop avec le sucre et l'eau bouillante, ajouter la gélatine et laisser mijoter 20 minutes en brassant de temps en temps. Ajouter le jus de fruit ainsi que le zeste et un colorant. Verser dans une casserole rincée à l'eau froide. Tailler lorsque refroidi. Rouler dans le sucre granulé.

Caramel simple

2 1/2 tasses de sucre
3/4 tasse sirop blé d'inde ou miel
1/2 tasse de beurre
1/8 c. à thé crème de tarte
2 1/2 tasses de lait
1 c. à thé de vanille

Mettre le sucre, le sirop, le beurre, la crème de tartre et une tasse de lait sur un feu doux. Amener lentement au point d'ébullition en brassant. Laisser bouillir quelques minutes, ajouter le reste du lait par petites quantités pour ne pas arrêter l'ébullition du caramel. Brasser continuellement à 248° F. Ajouter la vanille, verser dans une casserole beurrée. Couper en carrés lorsque froid. On peut ajouter des noix, du coco, soit de dattes ou du raisin.

Fudge au chocolat (non cuit)

2 oeufs battus
1 lb. sucre en poudre
4 carrés chocolat Baker
1 c. table de beurre
1/2 c. à thé essence de vanille
noix au goût.

Battre les oeufs, ajouter le sucre, le chocolat fondu à la vapeur avec le beurre. Ajouter l'essence et les noix. Verser dans une casserole beurrée. Laisser prendre au froid.

Suite à la page 16

L'AFEAS

toute une famille!

Par Mariette Duhaïme *

Conversation entre les membres du comité de publicité-recrutement:

— "Ce sont tous des cercles AFEAS ça, ces petits points sur cette carte géographique du Québec? WhoaH On peut dire que l'AFEAS est vraiment présente!"

— "Oui, 600 cercles à la grandeur de la province, ça forme toute une famille!"

— "Nous avons demandé cette carte pour planifier l'expansion AFEAS, c'est-à-dire, situer nos cercles actuels pour ramifier vers de nouveaux,"

— "Je ne sais pas si on pourrait développer davantage le sentiment d'appartenance chez ces 35,000 femmes?"

Mais le fameux sentiment d'appartenance, j'y ai jonglé et il existe déjà, La preuve? Une autre conversation, mais au niveau de deux membres de mon cercle, cette fois, et en pleine semaine de recrutement".

— "Je t'écoutais parler à un groupe d'acheteuses à notre kiosque du centre d'achat et j'ai trouvé que tu charriais! Tu parlais des réalisations AFEAS et tu disais: Nous avons présenté un mémoire sur le 3e âge au gouvernement, nous avons présenté un mémoire sur l'éducation des adultes à la Commission Jean, bla, bla, bla... Tu parlais des réalisations régionales et provinciales et on aurait dit que c'était toi qui en étais l'auteur..,"

— "Et puis, c'est vrai! j'y ai participé et toi aussi, ma chère! D'où est-ce que ça vient le contenu de ces mémoires? De nos résolutions, ma chère! Tu sais, les résolutions que nous produisons au cercle, qui sont adoptées à la région et ensuite au congrès provincial annuel? Bien, c'est avec ça qu'on construit des mémoires, ma chère! Je ne charriais pas!"

— "Ah, bon! C'est peut-être pour ça que j'ai éprouvé aussi un sentiment d'appartenance quand notre présidente provinciale, Christiane Bérubé-Gagné, est venue parler à la Télé hier! Elle présentait la position de l'AFEAS et j'ai senti qu'elle parlait en mon nom."

La fameux sentiment d'appartenance, il existe déjà dans la famille AFEAS, mais c'est comme un enfant, il faut l'aider à grandir.

Voici quelques trucs

Au niveau du cercle

— Organiser au moins une réunion récréative par année pour se connaître sous un autre angle, laisser tomber des barrières, parler de nos "chums", de nos petits, devenir des petites soeurs.

— Avoir une jumelle (secrète ou non) au cercle: chaque membre aurait sa jumelle qui lui téléphonerait à son anniversaire, s'informerait si elle est absente à la réunion, la visiterait à l'hôpital, etc...

— S'habituer à toujours dire "nous avons fait ceci à l'AFEAS" et non pas "l'AFEAS a fait ceci."

Au niveau de ta région

— Ne jamais manquer un congrès régional ou une journée d'étude. C'est là qu'on s'aperçoit qu'on dépasse l'appartenance au cercle et qu'on s'ouvre vers une plus grande famille.

— Planifier une sortie, sérieuse ou récréative, à l'extérieur, en autobus nolisé. Rien de tel pour connaître tes dirigeantes, se connaître entre nous, s'épauler, "sororiser" à la grandeur de la région.

Au niveau de la province

— Parler de l'AFEAS à notre parenté, à nos amies, les recruter. S'il n'y a pas de cercle dans leur paroisse, faire de la "cabale" pour qu'un cercle se fonde. Dans la famille AFEAS, on fait du planning des naissances, mais c'est pour agrandir la famille.

— Le truc suprême, celui qui ne rate jamais son coup: aller à un congrès provincial! Pas besoin de discours ni de dessin pour réaliser que vraiment l'AFEAS c'est toute une famille!

N.B.: Avez-vous d'autres trucs à suggérer à notre comité?

*adjointe au comité provincial de publicité-recrutement

au service de l'O.F.A.Q.
Suite de la page 13

longtemps que les gens vont continuer à se centrer sur eux-mêmes dans leur croissance personnelle, les malaises vont continuer à se multiplier. C'est bon de s'étudier ajoute-t-elle mais à un moment donné, il faut voir autour ce qui se passe. Après la prise de conscience individuelle, il faut aller vers la générosité, poser des gestes altruistes. C'est de là que viennent les plus grandes joies. Depuis trop longtemps maintenant, on minimise la valeur du groupe. Bien des thérapeutes même se contentent de répéter: tu es capable tout seul. Ceux-ci oublient qu'une personne peut avoir eu besoin de retrouver son ego, même de le gonfler mais il faut aller plus loin. Le vide de l'existence ne peut se combler que par les autres. Et il est certain que le regroupement permet la progression des individus. Nous en sommes rendus à l'étape où il faut briser l'individualisme à tout prix. C'est à ce prix que beaucoup de familles retrouveront leur équilibre et pourront cheminer de façon moins contraignante.

C'est sur une note d'espérance dans la nature humaine que nos propos se terminent. Je crois bien que la secrétaire-générale de l'O.F.A.Q. a encore beaucoup à donner à cet organisme. Elle en est un facteur de stabilité car elle assure un suivi à toutes les décisions prises, elle élabore ce que décident les conseils d'administration et elle est la personne-ressource à consulter»

Comment on devient confiseuse Suite de la page 15

Centres de chocolat

1 lb. de sucre en poudre
6 c. à table de café fort (froid)
2 c. à table de cacao
1 c. à table de vanille
2 c. à table de beurre fondu
1 jaune d'oeuf
1/2 tasse de noix hachées
26 biscuits village émiettés fin (passés au hache-viande) ou 3 tasses de miettes.
1/4 lb. à 1/2 lb. de dattes hachées ou des raisins.

Mêler le café avec le sucre, le jaune d'oeuf et le beurre; battre ensemble. Ajouter le chocolat et la vanille. Bien mêler et y ajouter les noix et les biscuits. Tapisser un moule de papier paraffiné, y verser le mélange à 2 ou 3 reprises en pressant bien à chaque addition. Laisser prendre au froid. On peut ajouter des cerises. Façonner de petites boulettes et rouler dans le coco râpé»

Suite de la page 6

Bonjour,

J'ai lu dans Femmes d'Ici de novembre l'article sur la femme au foyer et j'en ai ressenti un indéfinissable malaise. Tout en remettant la maison en ordre, j'ai réfléchi. Est-ce bien ma vie qui est décrite? Je ne l'ai pourtant pas vécue ainsi. De la voir dévalorisée à ce point est sûrement une des sources de mon malaise. Pourtant oui, à certaines périodes j'ai senti le poids de la tâche, de l'éternel recommencement, du peu d'appréciation de toute cette énergie investit dans tous les "âges" ménagers: repassages, magasinages, etc... Serait-ce l'autre source de mon malaise? Aujourd'hui, je sais très bien qu'à ces périodes où je me sentais responsable de tout, servante ou esclave, c'est que moi je n'étais pas bien dans ma peau. Je ne prenais pas les moyens de faire respecter mes besoins et surtout je n'exigeais pas le partage des tâches, que chacun prenne ses responsabilités. C'était plus facile de tout faire mais moins formateur.

Lorsque librement j'ai dit oui au mariage, c'est que je voulais fonder un foyer, bâtir une nouvelle cellule familiale, faire des enfants, nous aimer et grandir ensemble. Nulle convention collective, loi, droit ou mesure du produit national brut ne peut en moyennier le prix et j'en suis fière. L'ultime but de la promotion de la femme est son bonheur et non pas sa valeur marchande, j'espère. Le bonheur on le trouve en soi et son sentiment d'être quelqu'un aussi. Le soir de mon 30e anniversaire, alors que le sommeil tardait à venir, je pensais; 30 ans, une bonne partie de ma vie active est passée... qu'ai-je fait? Pourquoi ai-je vécu, formation académique, maison, voyage, auto? En ce soir de bilan, mes enfants étaient ce que j'avais fait de plus important, mon foyer était ce que j'avais de plus cher.

Nos conditions de travail sont beaucoup ce que nous en faisons. Une certaine planification et un partage des tâches avec le mari et les enfants sont possibles. Nous n'avons pas toutes marié de gros méchants ogres.

Remarquons-nous assez nos petits plaisirs de femmes au foyer? Une certaine latitude dans l'organisation de sa journée, visiter une amie, prendre plaisir à parler à l'occasion au téléphone, collaborer à un mouvement, voir nos enfants, être témoin de leur développement, décider de tout laisser de côté et prendre une marche, prendre le temps d'admirer couture,

tricot, bricolage que nous faisons, s'instruire par la lecture, la télévision, etc... Serais-je plus heureuse en apprenant que je donne un rendement de 20 000\$ par année, en mettant un prix sur ce que j'ai fait de plus grand?

Le marché du travail est-il si rosé? Les femmes sont-elles épanouies parce qu'elles travaillent à l'extérieur. Est-ce si rosé pour le mari seul responsable de l'apport financier, du confort ou de l'inconfort des siens. Lui aussi sent la tâche écrasante parfois. Nous n'avons pas toutes marié de purs égoïstes.

Avais-je le droit de vous livrer mes réflexions? J'ai 44 ans, un bon mari qui coopère lorsqu'on lui demande, quatre (4) enfants en train de devenir des adultes responsables et je travaille deux (2) jours par semaine à l'extérieur. J'aurais été très malheureuse d'être privée de ma vie familiale, du contact quotidien avec mes enfants, par contre, j'aime bien mon travail d'infirmière et je serais aussi malheureuse d'en être privé.

Je ne voudrais pas en évaluant le travail de la femme au foyer que l'on s'aiguillonne mal. Il y a la valeur en signe de dollars et les autres valeurs. Je me sens concernée car je suis ménagère à plein temps même si je suis infirmière à temps partiel.

Merci de m'avoir donné l'occasion d'une longue réflexion.

Lise Gournier
AFEAS de Warwick

Madame,

Dans la revue Femmes d'Ici de novembre, vous demandez l'avis des femmes sur le texte "Femmes invisibles".

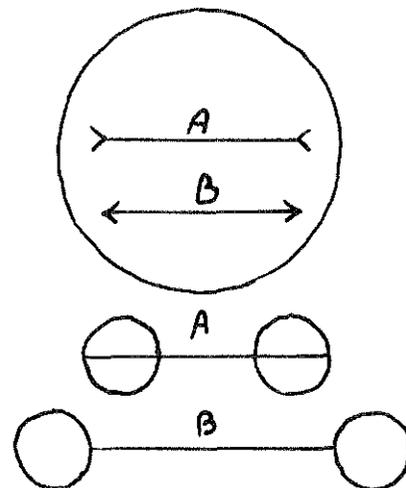
Il va sans dire que je suis en accord avec la constatation que la femme au foyer est sans statut, occupe une fonction non reconnue, non rémunérée et qu'elle n'a pas non plus la sécurité d'emploi, l'assurance-chômage ni la régie des rentes... et c'est surtout à l'âge où justement elle n'est plus capable de se réinsérer sur le marché du travail pour cause de mauvaise santé ou d'handicap physique, qu'elle est mise en disponibilité par "son employeur", sans pension de retraite, ni rien d'autre bien souvent!

Non ça n'a pas de bon sens! Mais à l'âge où nous prenons vraiment conscience de cette injustice incroyable, nos filles s'embarquent à leur tour pensant que pour elles ce sera différent! C'est décourageant. Je le sais bien moi, qu'au moment d'une séparation elles seront lésées. Que faire?!

Yvette F.-Lacroix
Montréal

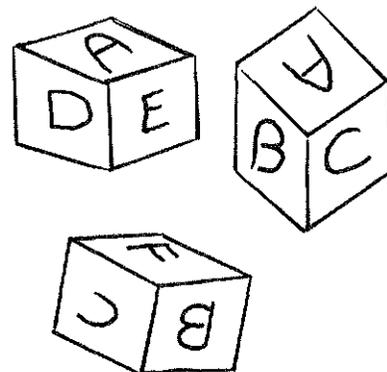
Par Eliane Pelletier

A vue de nez, dans chacune de ces figures, quelle est la ligne la plus longue?

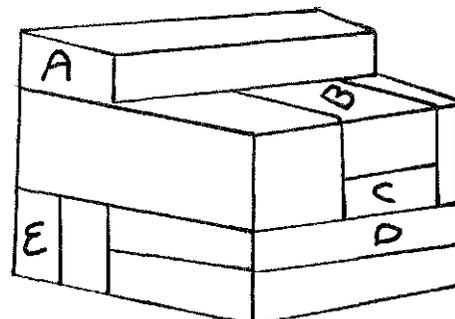


Voici un dé placé dans trois positions différentes.

- 1.— Quelle lettre se trouve sur la face opposée du E?
- 2.— Sur la face opposée du A?
- 3.— Sur la face opposée du D?



En 30 secondes, essayez de dire le nombre de briques que touche chacune des briques A,B,C,D,E.



Solutions à la page 2

aller-retour

Par Louise Pilon-Picard

CERCLES

Rouyn-Noranda

Le ministre Johnson a répondu au mémoire présenté par l'Aféas au sujet de la pénurie de médecins à Rouyn-Noranda. Dans sa réponse, le ministre dit prendre note des suggestions concernant une politique de décentralisation des effectifs médicaux. Cependant, à court terme, il ne prévoit pas intervenir, car la loi ne l'autorise pas à conclure une entente particulière avec un médecin ou un groupe de médecins si la Fédération des médecins omnipraticiens ou celle des médecins spécialistes s'y oppose.

Les membres de l'Aféas sont heureuses que le ministre s'intéresse à leurs propositions, mais elles le pressent d'agir car la population de Rouyn-Noranda a droit à des services médicaux de qualité et en quantité suffisante.

Merci à Yvonne Carlos, qui nous tient au courant de ce dossier!

Montréal-Nord

Dans le cadre de l'Année Internationale des Personnes Handicapées, les membres du cercle de Montréal-Nord ont effectué une recherche visant à trouver dans leur ville les endroits publics et commerciaux accessibles aux handicapés en fauteuil roulant.

Le travail accompli a permis de publier dans le journal local la liste détaillée des lieux accessibles. On a aussi envoyé des lettres de sensibilisation aux propriétaires ou responsables des endroits inaccessibles.

De plus, un groupe de vingt-cinq membres du cercle bénéficieront de 264 heures de cours en développement personnel.

Merci à Juliette Vidal qui nous a fourni ces renseignements.

Saint-Robert

A l'occasion du dimanche Aféas, la présidente du cercle a prononcé l'homélie et a fait état des différents sujets abordés cette année. Au moment de l'offrande, les responsables des divers comités ont présenté et offert leurs travaux.

Ce fut une excellente occasion de faire connaître le mouvement et de faire du recrutement.

Merci à notre informatrice Louise Coulombel!

Limoilou

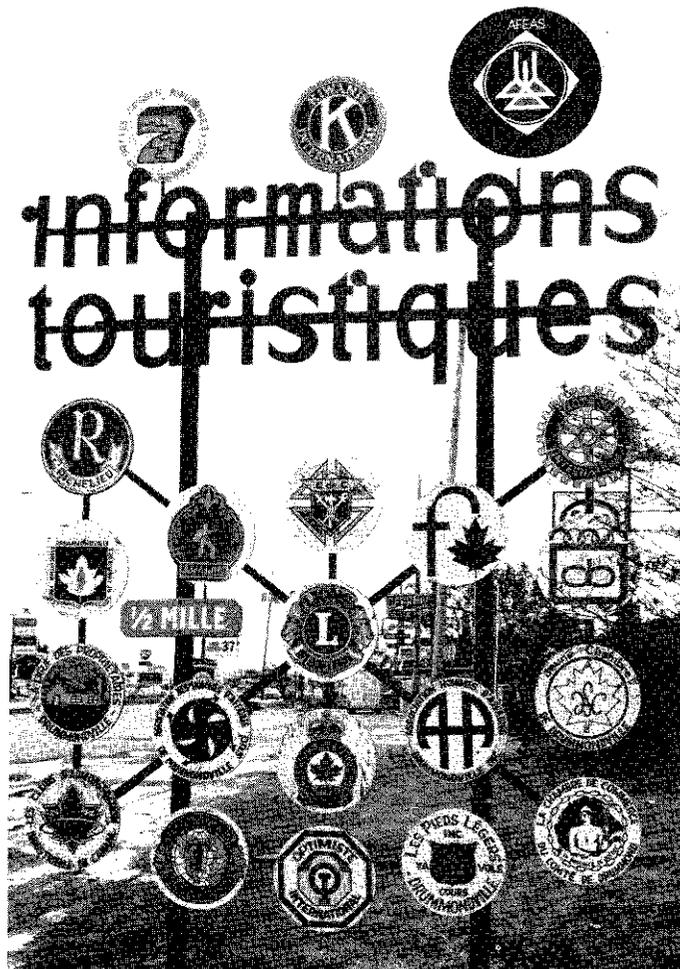
Le cercle de Limoilou fête cette année son dixième anniversaire. Tout au long de l'année, différentes manifestations sont prévues pour manifester dans le milieu l'existence de l'Aféas. Pour se mettre en accord avec la nature et prendre son envol, le cercle a organisé une visite au festival des "Oies Blanches" de Montmagny.

Merci à notre correspondante Thérèse Bhérier

Drummondville

L'AFEAS de Drummondville prend sa place avec fierté. A l'entrée de la ville, sur le panneau d'informations touristiques, le sigle et l'emblème de l'Aféas apparaissent avec ceux des autres groupements. C'est une preuve que l'Aféas est bien vivante dans la ville. Cette réalisation est due à la contribution des cinq cercles de la ville.

Merci à Huguette Courchesne et à Gisèle Laforce qui nous ont renseignés!



Sainte-Sabine

En octobre, le cercle a permis à ses membres de recevoir de l'information sur les droits de la famille dans le nouveau code civil. Le cercle met aussi à la disposition de ses membres une bibliothèque où il est de plus en plus intéressant de bouquiner.

Merci à Yolande Surprenant qui nous a fourni ces nouvelles!

RÉGION

Mauricie

Lors de l'Assemblée annuelle de mai dernier, les membres de l'AFEAS, région de la Mauricie, ont accepté de par-

aller-retour

ticiper à un projet MATCH. Il s'agissait d'aider un groupe de femmes à former une coopérative d'aliments à Saint-Kitts, Basse-Terre. A l'heure actuelle, le projet est entièrement payé et le groupe est déjà en train de s'organiser.

Les membres ont aussi accepté de participer à un deuxième projet: aider des femmes de l'Equateur ayant des problèmes d'eau.

Les quelques sous de chacune ont pu aider ces femmes du Tiers-Monde à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Merci à Brigitte Kendall, responsable de ces projets à la Région, qui nous a informées!

ASSOCIATION

Par Lise Girard-Leduc

Propositions du congrès d'orientation étudiées par le conseil d'administration

Celles qui assistaient au congrès d'orientation d'août 1981 se souviendront que les déléguées avaient confié au Conseil d'administration provincial le mandat d'étudier et de disposer des propositions non étudiées en plénière et ce, à la lumière des discussions en ateliers et aux congrès de régions. Lors de sa réunion de la fin novembre, le Conseil d'administration étudiait ces propositions et adoptaient les suivantes:

Condition féminine

— que l'AFEAS s'occupe aussi de la promotion de la femme et s'engage à éclairer l'Église sur les conditions de vie et de travail des femmes.

Arts ménagers

— que la préoccupation artisanat accompagne la préoccupation économie en éduquant les femmes à se servir des richesses du milieu pour réaliser des travaux manuels, fruits de leur esprit de créativité.

— que la préoccupation artisanat accompagne la préoccupation économie en incitant les femmes à faire un juste choix parmi les choses anciennes.

— que le comité artisanat et culture garde dans ses objectifs l'éducation à la consommation.

Plan d'étude et d'action

— en ce qui touche les questions d'actualité, nous recommandons que l'AFEAS continue de faire des interventions sur les questions touchant l'actualité en autant que ces questions concernent les objectifs que s'est fixé l'AFEAS.

— nous recommandons que les propositions sur lesquelles les membres se prononceront en assemblée générale découlent prioritairement des sujets d'études de l'année écoulée.

Planning et avortement

— que l'AFEAS fasse une priorité d'action du thème planning-avortement afin d'obtenir des comités

d'avortements thérapeutiques conformes aux demandes de l'AFEAS (composition, rôle, etc...). Cette priorité d'action sera reprise par un comité mandaté par le Conseil exécutif afin d'élaborer une stratégie d'intervention dans les milieux.

— que l'AFEAS continue de faire des pressions auprès du ministère des affaires sociales et qu'elle lui demande:

a) de mettre sur pied une politique familiale plus rigoureuse;

b) de créer des centres de planification familiale dans toutes les régions où ils n'existent pas et de supporter davantage ceux qui existent;

c) de créer et de supporter des centres d'accueil à la vie, complètement indépendants des cliniques d'avortements thérapeutiques, composés d'une équipe multidisciplinaire qui apporterait:

— une aide morale pour la compréhension, le dialogue et le soutien;

— des consultations médicales, psychologiques, légales et morales;

— une assistance sociale aux femmes et aux couples sous forme d'aide matérielle en leur cherchant du travail ou un logement, en les aidant financièrement, etc...

d) de créer un intérêt plus grand et de mettre en lumière la beauté et la richesse de l'adoption pour la mère et les parents adoptifs;

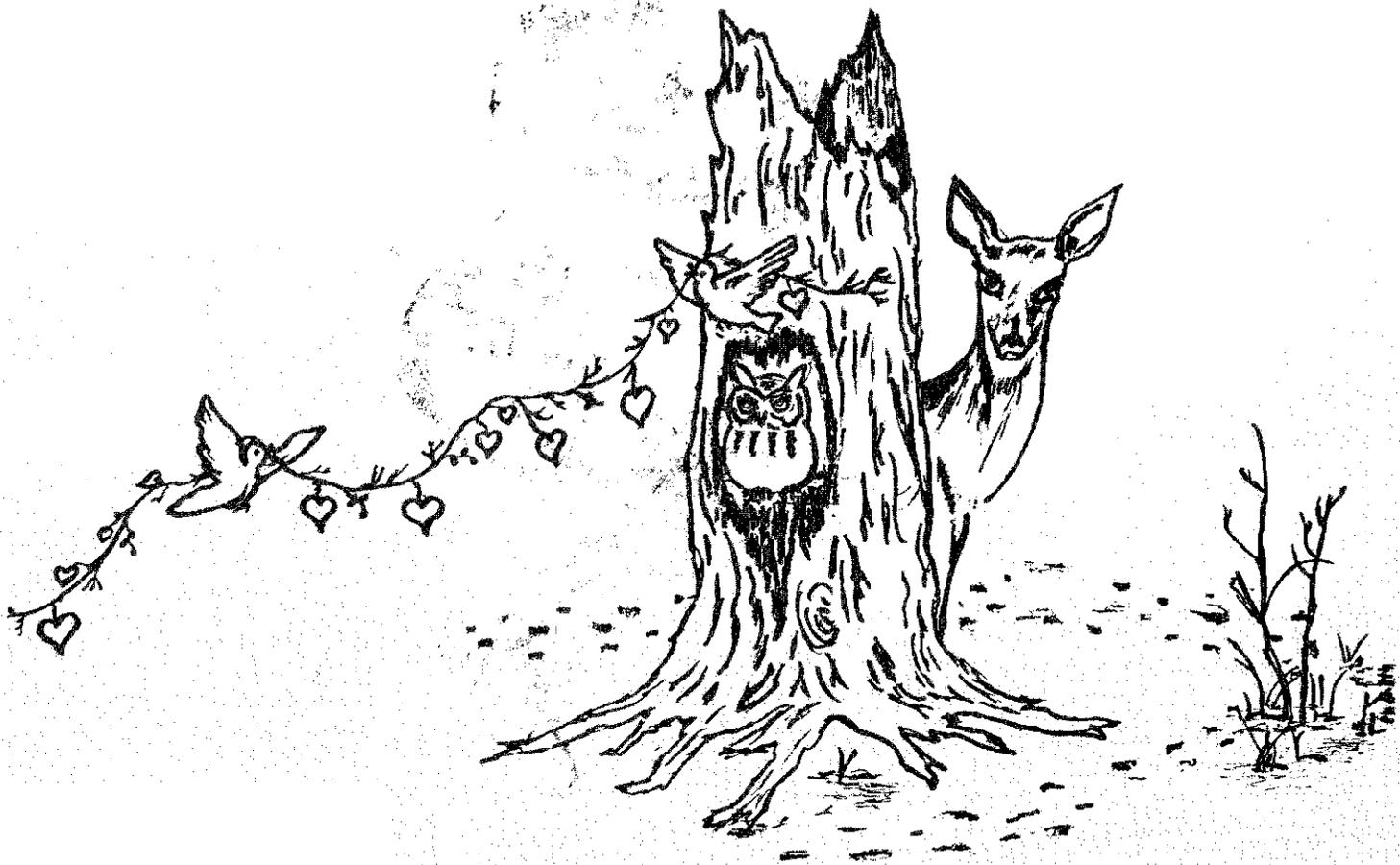
Garderies

— que le gouvernement du Québec évalue et indexe périodiquement l'aide financière à apporter sur les autres coûts de fonctionnement des garderies en regard de la capacité de payer des usagers et évalue les conditions de travail pour assurer la compétence du personnel de ces établissements.

— que l'AFEAS demande aux commissions scolaires de mettre sur pied des services de garde et de cafétéria dans les écoles pour les enfants fréquentant le niveau primaire, moyennant une contribution des parents pour défrayer le coût de certaines dépenses de ce service et à condition que le nombre d'enfants justifie ce service.



Sur cette photo on voit Mme Lucille Bournival de La Mauricie ainsi qu'un concessionnaire de Chevrolet, en train de remettre les clés de la Chevette 81 à notre gagnante du concours, Dominique Ladouceur de Longueuil.



S'aimer!

C'est regarder dans la même direction
Sans mesquinerie et sans pression.
Ce doit être aussi la même ascension
Dans tous les stades de la perfection.

S'aimer!

C'est parcourir chacun son chemin
En s'aidant tour à tour d'un coup de main,
Pour que tous les jours, ton bonheur soi "mien"
Et que le mien, soit "tien".

Lucia Lamarre Goddu
Cercle **Mt-Bruno**